



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Genthod

est convoqué pour

le mardi 23 juin 2020 à 20h30

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal des 10 mars et 2 juin 2020
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Bilan des commissions sur la législature 2015-2020
5. Nomination des membres des Groupements intercommunaux (délibération)
6. Délégation de compétences au Maire pour la passation d'actes authentiques (délibération)
7. Propositions de la Mairie
8. Propositions individuelles et questions
9. Divers

A l'issue de la séance, l'Exécutif aura le plaisir de vous accueillir pour une verrée qui célébrera le commencement de cette nouvelle législature.

En raison des mesures de distanciation, l'accueil du public présent sera limité en nombre. Les personnes présentes seront invitées à laisser leurs coordonnées à l'entrée.

Genthod, le 12 juin 2020

Bastien Guex
Président du Conseil municipal

p.o. Yvan Rochat
Secrétaire général

